

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JUIN 2014

**Présents** : M. LAUNAY, R. LE PAGE, C. LE SAUX, P. LE SAUX, A. LEVÊQUE, D. MORIN, J.-P. LEPOIDEVIN, P. POITEVIN, J.-P. POULIQUEN

**Excusée** : C. LANGOUËT (pouvoir à A. Lévêque)

Ouverture de la séance à 20h10.

Le Conseil d'Administration est présidé par P. LE SAUX, Président. Alain LEVÊQUE, Secrétaire, en assure le secrétariat.

9 membres (+ 1 pouvoir) du Conseil d'Administration sur 10 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement.

### Approbation du compte-rendu du CA du 14 février 2014 (A. Lévêque)

D. Morin souhaite une rectification dans le paragraphe " Modification du règlement des critères ". La phrase « La SNEJ aura lieu à Mûr de Bretagne, organisée par le CoDep 22 avec la présence de 120 jeunes et 30 encadrants » devient « La SNEJ aura lieu à Mûr de Bretagne, organisée par le CoDep 22 qui espère la présence de 120 jeunes et 30 encadrants »

Après cette modification, le procès-verbal de cette réunion est adopté à l'unanimité des présents et représentés. Alain Lévêque se charge d'envoyer le compte-rendu aux Présidents de clubs.

### Approbation du compte-rendu du CA extraordinaire du 17 avril 2014 (A. Lévêque)

Le procès-verbal de cette réunion est adopté à l'unanimité des présents et représentés. Alain Lévêque se charge d'envoyer le compte-rendu aux Présidents de clubs.

### Point sur les clubs et les effectifs (A. Lévêque)

A la date du 24 juin, le Comité comprend 93 clubs pour 3821 licenciés (3485 renouvellements et 326 nouvelles licences). 4 clubs ne se sont pas ré-affiliés cette année : Les Crampons de Saint Armel, Jean Boucher Rennes, Parigné et USMFM (Montreuil/Ille).

Par rapport à la même époque en 2013, on accuse un déficit de 49 licences.

### Point financier (J.-P. Pouliquen)

Du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 24 juin 2014 :

- dépenses : 83.846,69 €

- recettes : 98.374,32 €

- excédent : 14.527,43 €

- livret bleu : 60.000 €

A venir : encaissement du 2<sup>ème</sup> chèque des féminines qui participent au week-end à Jersey ainsi que les diverses prestations de John.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre nous avons eu 17.454 € de subvention du Conseil Général qui englobe les 8025 € et les 2350 € reçus en mai ainsi que les 1000 € pour les féminines.

Le CG n'a pas reçu le document de demande de subvention pour la Brétilienne ce qui oblige à refaire une autre demande en précisant dans l'aide "fond de soutien sportif". Ce nouveau dossier est à envoyer avant le 15 juillet.

Des casques ont été achetés pour l'IME Triskell à hauteur de 614 € et ils seront financés par GRDF.

La convention avec GRDF s'arrêtera au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ce qui occasionnera une diminution de nos ressources.

On est également toujours en attente de la subvention du CNDS.

### Séjour CODEP (M. Launay)

99 personnes ont participé à la semaine CODEP de Ronce les Bains et sont revenues enchantées de ce séjour notamment par la prestation hôtelière.

Le bilan financier fait apparaître un excédent de 999 € justifié par le travail d'Anne sur les circuits.

A la demande des participants, un descriptif plus détaillé des circuits est à améliorer.

A partir de 2015 nous passerons par la Fédération, qui a l'agrément Tourisme, pour organiser. Cela occasionnera un surcoût réparti sur l'ensemble des participants de 75 € de frais de dossier et 3% du prix du séjour.

Pour 2015, le séjour se déroulera à la Clusaz du 24 au 31 mai sur la base d'une réservation de 110 places dans le centre Azuréva. Le coût sera d'environ 380 € par personne. Comme en 2014 les circuits seront téléchargeables sur le site du CODEP.

### La Brétilienne (P. Poitevin)

	Total	FFCT	Cyclo-découverte	53km	82km	Rallye	23km	36km	52km
<b>Participants route</b>	174	174	18	102	54				
<b>Participants route</b>	351	41				29	22	182	118

A noter que les vététistes ont été surpris de payer les prestations à leur retour de randonnée car habituellement ils règlent tout au départ.

#### Bilan financier provisoire

Recettes : 3201,90 € dont 1500€ de subvention du CODEP

Dépenses : 1483,57 €

Solde positif : 1718,33 €

La répartition des bénéfices se fera au prorata du nombre de bénévoles dans chaque club organisateur.

#### Bilan communication de la Brétilienne

- Deux envois du dossier de presse aux clubs du département.
- Inscription sur plusieurs sites Internet spécialisés.
- Distribution de 1200 flyers et 500 affiches et mise en place de 3 banderoles à Liffré.
- Parution de l'évènement dans Ouest-France, sur le Liffréen et dans la Chaîne.
- Intervention du président de Liffré sur France Bleu la veille de la Brétilienne.

#### Points positifs

- Phase préparatoire efficace au sein de la commission VTT du CODEP avec une bonne organisation et préparation.
- Echange fructueux entre les clubs organisateurs.
- Lieux d'ateliers bien choisis (place et sécurité) avec un bon équilibre (tête/jambes) pour le rallye.
- Météo favorable.
- Participants très satisfaits.

### Points négatifs

- Faible participation des licenciés FFCT avec beaucoup de clubs qui ne se sont pas déplacés.
- Rallye de 19 km trop long et communication insuffisante sur ce type de manifestation. Balisage plus important à prévoir.
- Concurrence de la Fête des Pères le même jour.
- Pas assez de lots pour récompenser les participants au rallye.

### Conclusion

- Faible participation des clubs "vélo route" FFCT : est-ce la situation géographique de Liffré, l'organisation qui se déroule un dimanche qui plus est le jour de la Fête des Pères ? Sondage à prévoir auprès des clubs.
- Pourquoi ne pas associer la Brétilienne dans le cadre de la Fête du vélo (avec Combourg ?) ou la semaine de la mobilité en septembre (base VTT St Père ?).
- Réflexion à mener sur un challenge "plus sportif".
- Faire un cahier des charges pour les futurs organisateurs de la Brétilienne.

### **La Chaîne (J.-P. Lepoidevin)**

Sur les 17 annonceurs de la Chaîne en 2013, 12 ont renouvelé leur parution. Un seul nouveau partenaire pour 2014 : la Communauté de Communes de Pleine-Fougères. Il faudra se mobiliser en 2015 pour trouver d'autres annonceurs.

A ce jour 72 clubs ont pris des abonnements à notre revue ainsi que 7 membres individuels. Pour décharger la tâche de J.-P. Lepoitevin, une autre personne est nécessaire pour ne s'occuper que des abonnements.

Les articles pour ce numéro de juin étaient assez fournis et les délais de livraison de la Chaîne ont bien été respectés.

Les articles pour la prochaine Chaîne sont à envoyer avant le 30 octobre avec pour but la sortie de notre revue pour mi-décembre.

### **Emploi de John (A. Lévêque)**

John Morzadec a pris ses fonctions, en remplacement d'Anne, la première quinzaine de mai. Le collègue de St Malo, son précédent employeur, n'a pas fait jouer le mois de préavis et l'a libéré plus tôt que prévu ce qui a permis d'assurer la continuité des tâches inscrites en mai. Actuellement, il est en itinérance dans le Queyras pour encadrer les stagiaires du Campus de Dinard.

Le 4 juin, John a assuré une prestation à Oxyane Décathlon de Betton.

Comme Anne l'avait fait en 2013, John interviendra le dimanche 21 septembre à Acigné dans le cadre de la journée vélo, organisée par cette ville. Cette prestation sera payante et sera versée directement à l'intéressé via le Comité.

Par rapport à son dernier emploi du temps, A. Lévêque demandera à John plus de détails sur le travail réalisé pour le Comité.

Maryline Hamon, de Rennes Métropole, souhaite qu'il fasse un reportage sur ses déplacements sans voiture dans le cadre de la semaine de la mobilité en septembre. Le CA n'est pas très favorable à cause des contraintes engendrées.

John a déménagé et habite désormais à St Jouan des Guérets.

### **Réunion de calendrier (A. Lévêque)**

Réunion le vendredi 27 juin à 20h30 à la Maison des Sports. A. Lévêque a demandé aux clubs leurs dates d'organisation de manière à établir un pré calendrier et bien préparer cette soirée.

## Préparation Assemblée Générale (P. Le Saux)

L'AG du CODEP se déroulera à Cancale le samedi 25 octobre. Le couchage est prévu le soir à l'Auberge de Jeunesse et les conjoints sont également invités. Réponse souhaitée pour septembre.

Une idée de P. Le Saux pour l'animation du matin: demander à Daniel Jacob d'intervenir sur le sujet "vulgariser les techniques d'entraînement".

## Récompenses (P. Le Saux)

Les présidents de clubs ont reçu un courrier avec les différentes possibilités offertes par la Fédération pour récompenser leurs bénévoles. Toutes les demandes doivent parvenir au comité avant mi-juillet et à ce jour un seul club a répondu.

## Point des Commissions

- **VTT** (P. Poitevin)

Le Conseil d'Administration donne son accord à M. Le Goallec de la base VTT St Père pour la location des vélos appartenant au Comité, moyennant leur maintien en état. A prévoir également "une convention" entre la base et le CODEP pour formaliser ce prêt de vélos.

Question de M. Le Goallec :

Dans le cadre du développement de la base VTT de St Père, est-ce que le CODEP peut mettre à disposition son salarié pour aider la base et participer à la création d'une école VTT ?

Les élus souhaitent des précisions sur la demande (périodicité, moyens financiers...) sachant que l'on doit prioriser le CREPS de Dinard et les écoles de Rennes.

### Trans-Bretagne

Lors de la dernière réunion à Ploufragan il a été proposé la création d'une association ou une entité qui travaillerait au profit de la Trans-Bretagne. Cette association utiliserait les salariés des CODEP pour travailler sur ce projet, piloté par la Ligue, et payerait leur vacation.

La viabilité de ce projet est liée à la demande de subvention faite à la Région Bretagne.

John serait sollicité pour établir les circuits.

Achat d'un logiciel de cartographie pour GPS. La FFCT le vend 71€ au lieu de 99€ à condition qu'on s'engage à faire des formations sur ce logiciel (un logiciel = 3 postes)

- **Communication** (J.-P. Lepoidevin)

Propositions de prix pour :

Une banderole CODEP 3m x 1m : 192 €

Un drapeau forme "goutte d'eau" de 3,23 m avec la taille de la voile de 2,60m x 1,04 m : 306 €

Accord du CA pour l'achat de ces 2 éléments.

P. Poitevin se charge de faire une maquette qu'il soumettra au CA.

- **Jeunes** (D. Morin)

80 jeunes de Bretagne participeront à la Semaine Nationale et Européenne Jeunes à Guerlédan du 12 au 20 juillet.

D. Morin déplore le manque de communication des clubs d'Ille et Vilaine pour lui transmettre le nombre d'inscrits à cette semaine.

Il contactera Mr De Abreu de la Sécurité Routière pour voir la possibilité d'actions avec les jeunes.

- **Féminines** (C. Le Saux)

Week-end "Féminines" organisé par la Ligue de Bretagne, le 1<sup>er</sup> mai 2015 à Guerlédan.

- **Formation** (D. Morin)
  - 17 ou 24 janvier 2015 formation PSC1
  - Formation animateur le 28 février et 1<sup>er</sup> mars 2015
  - Envoi d'un courrier aux clubs pour voir leurs besoins en formation mécanique avec 3 thèmes par soirée
  - Voir avec Christian Gentil pour une formation GPS

- **Sécurité** (J.-P. Pouliquen)

J.-P. Pouliquen a reçu divers documents de Denis Vitel de la Fédération: "l'enfant à vélo" pour les Jeunes, "plan de mobilité active", "le livre blanc" pour la circulation à vélo, les statistiques des accidents en Ille et Vilaine.

29 accidents déclarés en Ille et Vilaine du début d'année jusqu'à fin mai dont 14 hospitalisations et 1 décès.

J.P. Pouliquen a participé à une réunion pour préparer l'animation sécurité "la Brétilienne" qui aura lieu le 15 octobre sur l'Esplanade Charles de Gaulle à Rennes. Le thème : "Prendre ma place, vous allez voir ce que vous ne voyez pas"

Il est prévu des ateliers : piste prévention routière, des simulateurs, des bus, des gros camions etc.....

Seront invités le matin, 25 élèves de CM2 et 25 collégiens et l'après midi l'animation sera ouverte à tout le monde.

Le CODEP sera associé avec Rayon d'Action pour tenir un stand. Il convient de prévoir la fourniture de quelques vélos

Prévoir des invitations pour les envoyer aux responsables sécurité des clubs, à Jean Claude Hamon de la Ligue de Bretagne etc.....

Sous-préfecture de Redon pour les déclarations de randonnée : Catherine Boulogne ne répond pas aux mails mais s'engage normalement à transmettre un récépissé de déclaration.

Prévoir une réunion de la commission sécurité au mois de septembre.

<b>Informations diverses</b>
------------------------------

- Demande de subvention de Serge Massot pour la randonnée permanente "Redon, de la rivière à l'océan". Le CA donne son accord à hauteur de 150 € en précisant que cette aide sera la dernière octroyée au club de Montfort sur Meu.
- Suite à des vols, par mesure de sécurité, le Conseil Général a décidé de fermer le portail permettant d'accéder au parking de la Maison des Sports du vendredi 20h00 au lundi 7h00. Le portillon pour piétons reste ouvert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h05.

Le Président  
Patrick Le Saux

Le Secrétaire  
Alain Lévêque